Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 663f08

Tel:: +33 3 90 21 49 36 Fax: +33 3 88 41 27 51 congress.com@coe.int www.coe.int/congress



DE L'EUROPE OF EUROPE

47 membres

Albanie Allemagne Andorre Arménie Autriche Azerbaïdjan Belgique

Bosnie-Herzégovine

Bulgarie Chypre Croatie Danemark Espagne Estonie Finlande France Géorgie Grèce Hongrie Irlande Islande Italie Lettonie

"l'ex-République yougoslave de Macédoine' Liechtenstein Lituanie

Luxembourg Malte Moldova Monaco Monténégro Norvège Pays-Bas Pologne

Portugal République tchèque Roumanie Royaume-Uni Russie Saint-Marin Serbie Slovaquie Slovénie Suède Suisse

Turquie

Ukraine

délégation du Congrès observera élections Une les municipales en Bosnie-Herzégovine

Strasbourg, 26.09.2008 - Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe se rendra en Bosnie-Herzégovine du 3 au 6 octobre pour observer les élections municipales qui se dérouleront le dimanche 5 octobre. La délégation sera dirigée par Marie-Rose Koro (France, SOC) et comprendra également quatre membres du Comité des Régions de l'Union européenne. Dans le cadre de la coopération entre les deux institutions, le Comité des Régions participe régulièrement à des missions d'observation d'élections du Congrès.

La veille du scrutin, la délégation rencontrera des représentants de la commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine, des candidats et des représentants de partis politiques, ainsi que des membres de la délégation nationale auprès du Congrès et des représentants de la communauté internationale.

Le 5 octobre, les membres de la délégation se répartiront dans différents bureaux de vote de Sarajevo, Banja Luka, Mostar, Srebrenica et Brcko pour observer le scrutin et le dénombrement des suffrages.

Une conférence de presse se tiendra dans la salle de réunion Neretva de l'hôtel Holiday Inn de Sarajevo le lundi 6 octobre à 17 heures.

Composition de la délégation

Congrès du Conseil de l'Europe :

Marie-Rose Koro, conseillère régionale de Basse-Normandie (France, SOC, R), chef de la délégation

Mamuka Abuladze, membre, conseil municipal de Rustavi (Géorgie, GILD, L) Mikhel Juhkami, président, conseil municipal de Rakvere (Estonie, PPE/DC, L) Mehboob Khan, membre, conseil de district de Kirklees (Royaume-Uni, SOC, R)

Amy Koopmanschap, maire de Diemen (Pays-Bas, SOC, L)

Nigel Mermagen, conseiller, conseil du district de South Somerset (Royaume-Uni, GILD, L) Jens Nilsson, commissaire, président du conseil municipal, Östersund (Suède, SOC, L)

Hana Richtermocova, maire adjoint, ville d'Horice (République tchèque, NI, L)

Ali Taner, maire d'Antonovo (Bulgarie, GILD, R)

Comité des Régions de l'UE :

Joseph Cordina, maire de Xaghra (Malte/PES)

Martin Heatley, membre du conseil du comté de Warwickshire (Royaume-Uni/PPE)

Doreen Huddart, membre du conseil municipal Newcastle-upon-Tyne

(Royaume-Uni/ADLE)

Jerzy Zajakala, maire de Ljubjanka (Pologne/UEN-EA)

Secrétariat du Congrès :

Jean-Philippe Bozouls, secrétaire exécutif de la Chambre des pouvoirs locaux Lilit Nikoghosyan, co-secrétaire de la commission institutionnelle

Gönül Kocak, Secrétariat

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes. Président du Congrès : Yavuz Mildon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions : Ludmila Sfirloaga (Roumanie, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux : lan Micallef (Malte, PPE/DC)